

Objet : ENQUÊTE SUR LA NON-MAÎTRISE DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT PAR LES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Fondamental et Secondaire

Période : 2007

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental primaire et secondaire ordinaire et spécial subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental primaire et secondaire ordinaire et spécial organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au service de l'Inspection de l'enseignement fondamental organisé par la Communauté française ;
- Au service de l'Inspection de l'enseignement fondamental subventionné par la Communauté française ;
- Au service de l'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française ;
- Aux organisations syndicales.

Autorités : Ministre

Signataire(s) : Lise-Anne HANSE

Gestionnaires : Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Personne(s)-ressources(s) : Christelle LADAVID, christelle.ladavid@cfwb.be

Mots-clé : enquête – langue – immigration – primo-arrivant

Annexe(s) :

Madame, Monsieur,

Dernièrement était diffusée la circulaire 1755 qui sollicite la participation de chaque établissement scolaire dans le cadre de l'**enquête sur la non-maîtrise de la langue d'enseignement par les élèves issus de l'immigration**.

Cette circulaire vous demandait de renvoyer auprès de ma Direction générale le questionnaire école et, le cas échéant, le(s) questionnaire(s) élève(s), pour le 2 mars 2007.

Toutefois, afin de vous permettre raisonnablement de compléter ces documents, je vous informe que la date de retour des questionnaires a été reportée **au lundi 12 mars 2007**.

En vous remerciant de votre compréhension.

La Directrice générale

Lise-Anne HANSE